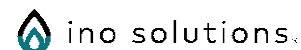


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Conformément au règlement sur les produits dangereux (RPD) modifié le 15 décembre 2022

INO BIO 2 À LA DILUTION D'USAGE

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	INO BIO 2 À LA DILUTION D'USAGE
Autres moyens d'identification	15465 / 16050 / 16449 / 16765 / 17172
Usage recommandé	Nettoyant pour salles de bain avec contrôleur d'odeurs
Restrictions d'utilisation	Non disponible
Identificateur du fournisseur initial	
Nom	INO SOLUTIONS
Adresse	9280 Boul Du Golf Anjou, Québec, H1J 3A1
Téléphone	1-888-466-7658
Email de contact	www.inosolutions.net
Numéro de téléphone d'urgence	Centre antipoison du Québec (service 24 heures) Québec : (418) 656-8090 - Autres régions : 1 800 463-5060

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit
Classification SGH en conformité avec le règlement sur les produits dangereux (RPD) modifié le 15 décembre 2022

Ce produit, à la dilution d'usage, n'est pas classé dangereux selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) modifié le 15 décembre 2022.

Éléments d'étiquetage du SGH

Symbole(s)	Aucun
Mention(s) d'avertissement	Aucun
Mention(s) de danger	Aucun
Conseils de prudence	
Prévention	Aucun
Intervention	Aucun
Stockage	Aucun
Élimination	Aucun
Autres dangers	Aucun

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro CAS	(%) (poids/poids)	Nom commun/ Synonymes	Autres identificateurs
Alcools, C12-16, éthoxylés	68551-12-2	< 1	-	-
Cocamidopropyl Betaine	61789-40-0	< 1	-	-

Nature chimique : Produit nettoyant aqueux.

Remarque : La plage de concentration est indiquée afin de protéger les détails de formulation exclusifs.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Inhalation : Selon les données disponibles, aucune irritation ni effet nocif n'a été observé lors d'une utilisation normale (au taux de dilution recommandé).

Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée.

Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

Ingestion : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants qu'ils soient aigus ou retardés

Symptômes : Aucun effet nocif ni irritation connus dans les conditions normales d'exposition.

Effets : Aucune donnée disponible ne suggère d'effets aigus ou retardés supplémentaires dans ces conditions.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés : Ce produit n'est ni inflammable ni combustible. En cas d'incendie impliquant ce produit, utiliser les moyens d'extinction appropriés aux conditions de feu environnantes.

Agents extincteurs inappropriés : Données non disponibles

Dangers spécifiques du produit dangereux : À la combustion, le produit peut dégager des fumées ou vapeurs irritantes ou toxiques (p. ex. oxydes de carbone, vapeurs irritantes).

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence : Aucun équipement de protection particulier n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. Le port de gants ou de lunettes de sécurité peut être envisagé lors de manipulations prolongées ou en cas de risque de contact direct.

Méthodes et matériel pour le confinement et de nettoyage : Nettoyer immédiatement les lieux contaminés. Contenir et absorber avec un matériau inerte. Laver la zone à grande eau. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention : Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains soigneusement après utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage : Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'écart des produits incompatibles.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle :

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Sans objet

Contrôles d'ingénierie appropriés : Sans objet

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage : Le port des lunettes n'est généralement pas requis dans les conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau : Le port de gants n'est généralement pas requis dans les conditions normales d'utilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection des voies respiratoires : La protection respiratoire n'est généralement pas requise dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Blue
Odeur	Citron-lime
Point de fusion et point de congélation	0°C
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition	100°C
Inflammabilité	Non inflammable
Limites inférieure et supérieures d'explosivité ou limites inférieures et supérieures d'inflammabilité	Non applicable
Point éclair	> 93°C
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Données non disponibles
pH	7.0 - 8.0
Viscosité cinématique	< 10 cSt
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Données non disponibles
Pression de vapeur	Données non disponibles
Masse volumique et densité relative	1.00 - 1.02
Densité de vapeur relative	Données non disponibles
Caractéristiques des particules	Données non disponibles

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucune réactivité dangereuse connue.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

Risque de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur et la lumière directe du soleil pour préserver la qualité du produit.

Matières incompatibles : Aucune matière incompatible connue.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone à la combustion.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables :

Inhalation Contact avec la peau Contact avec les yeux Ingestion

Toxicité aiguë : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

DL50 > 5000 mg/Kg (orale/rat) (donnée calculée)

DL50 > 5000 mg/Kg (cutanée/rat) (donnée calculée)

Irritation et corrosion de la peau : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Irritation et lésions oculaires graves : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxicité pour certains organes cibles – Expositions répétées : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Cancérogénicité : Aucun ingrédient répertorié par le CIRC, l'ACGIH ou l'OSHA. Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxicité pour la reproduction : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Effets d'interaction : Aucun effet d'interaction connu ou attendu entre les composants.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie aquatique : Toxicité aiguë, CL50 (calculée) : > 1000 mg/l

Persistence et dégradation : Les ingrédients sont facilement biodégradables selon les méthodes 301 de l'OCDE.

Potentiel de bioaccumulation : Données non disponibles

Mobilité dans le sol : Données non disponibles

Autres effets néfastes : Données non disponibles

Ce produit ne présente pas de risque significatif pour l'environnement dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des résidus : Éliminer le contenu et l'emballage conformément à la réglementation locale et régionale. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas réglementé pour le transport terrestre (TMD), aérien (IATA) et maritime (IMDG).

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement : Cette fiche de données de sécurité a été élaborée conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) pris en vertu de la Loi sur les produits dangereux (LPD), et ne tient pas compte des exigences réglementaires applicables à l'extérieur du Canada.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigée par : Groupe InnuScience Inc.

Tél. : +1 450-922-4666

Date d'émission : 03 avril 2018

Date de révision : 21 novembre 2025

Version : 4

Cette fiche remplace toute version antérieure.

Avis de non-responsabilité :

Les informations contenues dans cette fiche sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et se rapportent au produit tel qu'il est livré. Elles ne constituent pas une garantie des propriétés spécifiques. L'utilisateur est responsable d'assurer la conformité de ses pratiques aux règlements en vigueur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Conformément au règlement sur les produits dangereux (RPD) modifié le 15 décembre 2022

INO BIO 2 CONCENTRÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	INO BIO 2 CONCENTRÉ
Autres moyens d'identification	15465 / 16050 / 16449 / 16765 / 17172
Usage recommandé	Nettoyant pour salles de bain avec contrôleur d'odeurs
Restrictions d'utilisation	Non disponible
Identificateur du fournisseur initial	
Nom	INO SOLUTIONS
Adresse	9280 Boul Du Golf Anjou, Québec, H1J 3A1
Téléphone	1-888-466-7658
Email de contact	www.inosolutions.net
Numéro de téléphone d'urgence	Centre antipoison du Québec (service 24 heures) Québec : (418) 656-8090 - Autres régions : 1 800 463-5060

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit
Classification SGH en conformité avec le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) modifié le 15 décembre 2022

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage du SGH

Symbole(s)	Aucun
Mention(s) d'avertissement	ATTENTION
Mention(s) de danger	Provoque une irritation oculaire.
Conseils de prudence	
Prévention	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Intervention	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.
Stockage	Aucun
Élimination	Aucun
Autres dangers	Aucun

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro CAS	(%) (poids/poids)	Nom commun/ Synonymes	Autres identificateurs
Alcools, C12-16, éthoxylés	68551-12-2	1 - 5	-	-
Cocamidopropyl Betaine	61789-40-0	1 - 3	-	-

Nature chimique : Produit nettoyant aqueux.

Remarque : La plage de concentration est indiquée afin de protéger les détails de formulation exclusifs.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Inhalation : Aucune irritation ou effet nocif connu en cas d'exposition normale. En cas de malaise, transporter la personne à l'air frais et consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec la peau : Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Bien que la corrosion/irritation de la peau ne soit pas classée, en cas de rougeurs ou d'inconfort, consulter un médecin ou contacter un Centre antipoison

Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Appeler une CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants qu'ils soient aigus ou retardés

Symptômes : Sensation de brûlure ou picotements des yeux.

Effets : Pas de données

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés : Ce produit n'est ni inflammable ni combustible. En cas d'incendie impliquant ce produit, utiliser les moyens d'extinction appropriés aux conditions de feu environnantes.

Agents extincteurs inappropriés : Données non disponibles

Dangers spécifiques du produit dangereux : À la combustion, le produit peut dégager des fumées ou vapeurs irritantes ou toxiques (p. ex. oxydes de carbone, vapeurs irritantes).

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence : Porter un équipement de protection individuelle appropriée pour le nettoyage (gants et lunettes de sécurité).

Méthodes et matériel pour le confinement et de nettoyage : Nettoyer immédiatement les lieux contaminés. Contenir et absorber avec un matériau inerte. Laver la zone à grande eau. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de sûreté en matière de stockage : Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Sans objet

Contrôles d'ingénierie appropriés : Sans objet

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage : Le port des lunettes n'est généralement pas requis dans les conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau : Le port des gants n'est pas requis en général. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection des voies respiratoires : Aucune protection respiratoire n'est requise dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Bleu
Odeur	Citron-Lime
Point de fusion et point de congélation	Données non disponibles
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Données non disponibles
Inflammabilité	Non inflammable
Limites inférieure et supérieures d'explosivité ou limites inférieures et supérieures d'inflammabilité	Non applicable
Point éclair	> 93°C
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Données non disponibles
pH	7.2 - 7.7
Viscosité cinématique	< 10 cSt
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Données non disponibles
Pression de vapeur	Données non disponibles
Masse volumique et densité relative	1.01 - 1.03
Densité de vapeur relative	Données non disponibles
Caractéristiques des particules	Données non disponibles

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucune réactivité dangereuse connue.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

Risque de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur et la lumière directe du soleil pour préserver la qualité du produit.

Matières incompatibles : Aucune matière incompatible connue.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone à la combustion.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables :

Inhalation Contact avec la peau Contact avec les yeux Ingestion

Toxicité aiguë : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

DL50 > 5000 mg/Kg (orale/rat) (donnée calculée)

DL50 > 5000 mg/Kg (cutanée/rat) (donnée calculée)

Irritation et corrosion de la peau : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Irritation et lésions oculaires graves : Le produit est classé irritant pour les yeux selon la méthode n° 405 de l'OCDE.

Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxicité pour certains organes cibles – Expositions répétées: Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Cancérogénicité : Aucun ingrédient répertorié par le CIRC, l'ACGIH ou l'OSHA. Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxicité pour la reproduction : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Effets d'interaction : Aucun effet d'interaction connu ou attendu entre les composants.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie aquatique : Toxicité aiguë, CL50 (calculée) : 10 – 100 mg/l

Écotoxicologie terrestre : Données non disponibles

Persistance et dégradation : Les ingrédients sont facilement biodégradables selon les méthodes 301 de l'OCDE.

Potentiel de bioaccumulation : Données non disponibles

Mobilité dans le sol : Données non disponibles

Autres effets néfastes : Données non disponibles

Ce produit ne présente pas de risque significatif pour l'environnement dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des résidus : Éliminer le contenu et l'emballage conformément à la réglementation locale et régionale. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas réglementé pour le transport terrestre (TMD), aérien (IATA) et maritime (IMDG).

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement : Cette fiche de données de sécurité a été élaborée conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) pris en vertu de la Loi sur les produits dangereux (LPD), et ne tient pas compte des exigences réglementaires applicables à l'extérieur du Canada.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigée par : Innu-Science Canada Inc.

Tél. : +1 450-922-4666

Date d'émission : 03 avril 2018

Date de révision : 21 novembre 2025

Version : 4

Cette fiche remplace toute version antérieure.

Avis de non-responsabilité :

Les informations contenues dans cette fiche sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et se rapportent au produit tel qu'il est livré. Elles ne constituent pas une garantie des propriétés spécifiques. L'utilisateur est responsable d'assurer la conformité de ses pratiques aux règlements en vigueur.